



Auto Moto Ecole

République

61 avenue de la République
75011 Paris

EVALUATION DE DEPART PERMIS B



Procédure d'évaluation

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes.

- il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;
- le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;
- les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision] ;
- il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;
- les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;
- les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

Les catégories de compétences évaluées

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail Le test se divise en 2 parties : - le questionnaire, - l'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Le questionnaire

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points. Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.

Questions	Critères évalués
1. CAPACITÉS DE TRANSFERT ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES	
a. Habiletés	
Possession de permis autre que le B ou permis B annulé	Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation.
Utilisation d'engins à moteur autre que la voiture	Compétences techniques et situationnelles.
b. Connaissance de procédures	
Connaissances des procédures pour démarrer, s'arrêter, changer de vitesse	Compétences techniques et situationnelles.
2. CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT	
a. Compréhension et mémoire à long terme	
b. Compréhension des situations	
Utilisation d'un deux-roues motorisé, passager avant d'une voiture	Capacités de perception d'indices. Compréhension de situations de circulation.
c. Connaissance de procédures de sécurité	
Connaissances des règles de sécurité dans une situation de conduite (passage d'une intersection)	Connaissance d'une règle de sécurité.
d. Auto-évaluation	
Auto-évaluation sur les procédures pour démarrer, s'arrêter, changer de vitesse	Capacité à s'auto-évaluer sur des procédures de conduite.
3. ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS	
a. Intérêt pour la conduite et l'apprentissage	
Intérêt et attirance pour la conduite	Apprentissage facilité par l'intérêt pour la conduite.
b. Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire	
Plaisir à apprendre	Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite.
Attirance pour la conduite	Emotion positive et valorisation.
Peur de conduire	Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur.

Questions	Critères évalués
c. Réaction à l'échec	
En situation d'apprentissage, quelle est la réaction face à l'échec	État d'esprit positif: volonté de compréhension, persévérance État d'esprit négatif: dévalorisation, fuite, critique de tiers.
d. Image de soi, facilité à apprendre	
Auto-évaluation sur la facilité d'apprentissage de la conduite	Capacité à s'auto-évaluer de manière juste.

4. FACTEURS DE VOLONTÉ

a. Sentiment d'auto-efficacité	
Satisfaction de sa situation professionnelle et/ou de ses apprentissages	Le sentiment d'auto-efficacité personnelle facilite l'apprentissage.
b. Motivation pour la formation à la conduite	
Énoncé des raisons pour apprendre à conduire	Motivation à suivre une formation à la conduite.
c. Persévérance	
Pratiques sportives ou culturelles anciennes et régulières	Implication volontaire et persévérance.
d. Implication, rythme d'apprentissage	
Rythme d'apprentissage (fréquence souhaitée des cours de conduite)	Implication volontaire.

Les situations vidéos	Critères évalués
-----------------------	------------------

5. CAPACITÉ DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION

a. Perception et sélection d'indices	
S1, S2, S3, S4	Perception et sélection d'indices.
b. Prise en compte des indices	
S5, S6, S7, S8	Compréhension de situation.
c. Prévision et anticipation	
S9, S10, S11, S12	Capacité de prévision et d'anticipation.

Les situations vidéos	Critères évalués
d. Évaluation des distances et des vitesses	
S13, S14	Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.
e. Prise de décision	
S15, S16	Capacité décisionnelle.
f. Vision de l'espace	
Q.45, Q.46, Q.47	Capacité visuo-spatiale Position du véhicule par rapport à infrastructure ou tiers.
Q.48, Q.49, Q.50	Capacité visuo-spatiale dynamique Évolution du véhicule dans l'espace.
g. Temps de réaction et de traitement	
Temps de réponse moyen	Efficiency du temps de réaction et de traitement cognitif.

Les situations photos	Critères évalués
6. CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL	
10 situations présentées durant 4 secondes	Exactitude ou erreur sur la prise d'information Attention dirigée Mémoire de travail.